

DU MÊME AUTEUR

Émile Benveniste

Origines de la formation des noms en indo-européen

Maisonneuve, 1935

Noms d'agent et noms d'action en indo-européen

Maisonneuve, 1948

Problèmes de linguistique générale

Tome I, Gallimard, 1966

Le vocabulaire des institutions indo-européennes

Tomes I et II, Minuit, 1969

Problèmes de linguistique générale

Tome II, Gallimard, 1974

Dernières leçons

Collège de France

1968 et 1969

Édition établie par

Jean-Claude Coquet et Irène Fenoglio

Préface de Julia Kristeva

Postface de Tzvetan Todorov

Pour l'ensemble de l'œuvre d'Émile Benveniste, on peut se reporter à la bibliographie qu'a établie Mohammad Djafar Moïnfar, publiée en 1975 dans les *Mélanges linguistiques offerts à Émile Benveniste* (Paris-Louvain, coédition de la Société de linguistique de Paris et de Peeters, p. IX-LIII).

Cette bibliographie recense dix-huit ouvrages, deux cent quatre-vingt-onze articles, trois cents comptes rendus et trente-quatre communications à la Société de linguistique de Paris.

HAUTES ÉTUDES

EHESS
GALLIMARD
SEUIL

Leçon 8

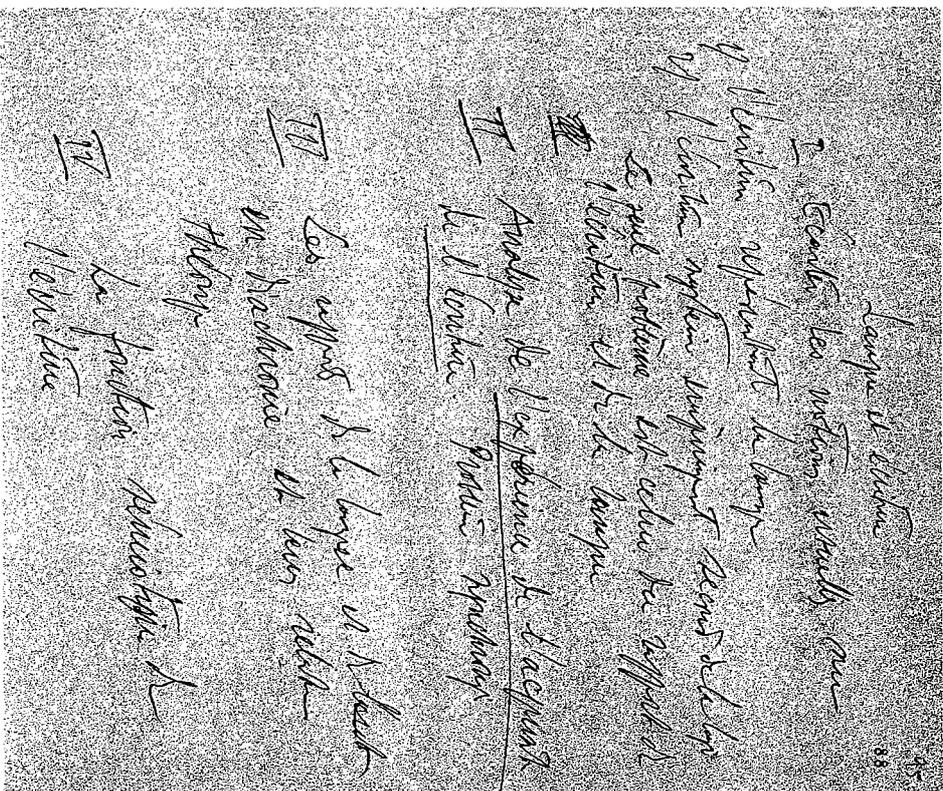
Nous vivons dans la civilisation du livre, du livre lu, du livre écrit, de l'écriture et de la lecture. Notre pensée est constamment, à quelque niveau que ce soit, informée d'écriture.

Cela met en rapport de plus en plus intime, on ne peut plus intime, avec l'écriture la langue entière, la parole et la pensée même, qui ne se dissocie plus de son inscription réelle ou imaginaire. Toute réflexion sur la langue, en particulier, fait surgir en notre pensée la forme écrite où les signes linguistiques prennent réalité visible.

Cette condition où nous sommes à l'égard de l'écriture masque à nos yeux la plus grande difficulté du problème, une difficulté qui tient bien moins à la matière qu'à la manière dont instinctivement nous l'envisageons ; c'est que, sans un effort d'imagination dont bien peu sont capables, nous ne sommes plus guère en mesure de nous arracher à notre expérience séculaire pour repenser à neuf, dans leur relation primordiale, la langue et l'écriture.

Et d'abord de *quelle* écriture parle-t-on ? Saussure décide de parler des écritures remontant à l'alphabet grec. Mais les autres ? Ne confondons pas l'*écriture* avec la *langue écrite* (je prends cette expression comme signifiant « la langue sous forme écrite »).

Ce que Saussure a en vue dans sa discussion, c'est la connaissance de la langue que nous prenons dans sa forme écrite. Et il insiste sur les dangers, les illusions liées à cette représentation. Personne ne le contestera. Mais nous sommes complètement



Illustr. 14. Plan pour le cours « La langue et l'écriture » (BNF, PAP, OR, boîte 40, env. 80, f° 88)

hors du problème qui est le rapport de l'écriture avec la langue. Il confond l'écriture avec l'alphabet et la langue avec une langue moderne. Or les rapports entre une langue moderne et l'écriture sont spécifiques, non universels.

Au moins avec Saussure nous savons où nous sommes : *dans la société*, et non dans la nature, non dans l'esprit et l'univers comme avec Peirce.

L'écriture est un système qui suppose une abstraction de haut degré : on s'abstrait de l'aspect sonore – phonique – du langage avec toute sa gamme d'intonation, d'expression, de modulation.

Une limitation du phénomène de l'écriture ne doit pas être prise comme une totalité. C'est un niveau particulier. Il ne sert à rien de proposer un parallèle entre /kar/ et « car » ou entre /o/ et « eau ». La langue en tant que représentée par l'écriture et cette représentation même sont à considérer. Nous avons à envisager l'écriture en soi.

C'est une distinction que j'introduis et qui est indispensable. Car seule elle permet de raisonner sur l'écriture comme système sémiotique, ce que Saussure ne fait pas. C'est pourtant le premier principe de l'analyse de l'écriture.

Si on pose que l'écriture est en soi et pour soi un système sémiotique, il faut en tirer les conséquences. La graphé « *représenté* » la phoné, tel est le principe. Donc rien ne peut et ne doit faire obstacle à cette représentation ni l'interpréter autrement qu'elle l'admet en soi. Il faut ici garder l'écriture comme établissant une relation réversible biunivoque entre deux termes et deux seulement : *graphé* ↔ *phoné*.

Les ouvrages dont nous disposons portent sur les écritures, pas sur l'écriture en soi, sur le procédé de transposition en lui-même.

Comment justifier des relations entre graphèmes et sons ? Aucun des quatre sons de la phonie [wazol] ne trouve correspondance dans les six signes graphiques /o-i-s-e-a-u/.

On dira que la *graphé* OISEAU représente la *phoné* [o.i.s.e.a.u], jamais [wazol]. Un système sémiotique ne peut fonctionner que sur le principe *un* signifiant / *un* signifié, donc *une* graphé / *une* phoné. À mesure que l'écriture s'alphabetise, qu'elle devient

« phonétique », elle s'assujettit de plus en plus à la *phoné* et par là à la langue. Mais ce sont là des conditions historiques et empiriques, nullement organiques ni nécessaires.

Avec l'écriture le locuteur doit se dégager de la représentation qu'il a instinctivement du parler comme activité, comme extériorisation de ses pensées, comme communication vivante. Il doit prendre conscience de la langue comme réalité distincte de l'usage qu'il en fait : c'est déjà une opération très pénible – comme le savent par expérience ceux qui enseignent aux enfants les rudiments de l'écriture.

La langue est soudain convertie en une image de la langue. L'activité complète dans laquelle le locuteur est engagé, ce comportement gestuel autant que phono-acoustique, cette participation de l'autre, de tous les autres, de la totalité des partenaires possibles dans cette manifestation individuelle et collective, tout cela est remplacé par des *signes* tracés à la main.

Toute acquisition de l'écriture suppose une série d'abstractions.

Il y a conversion soudaine de la langue en image de la langue. Pour l'homme en état de nature, c'est quelque chose de prodigieux et d'extrêmement difficile. La langue, en effet, est une activité, un comportement où l'on est toujours dans la situation de dialogue. Le passage à l'écriture est un bouleversement total, très long à se réaliser. Le locuteur doit se dégager de cette représentation de la langue parlée comme extériorisation et communication.

1) Une première grande abstraction réside ainsi dans le fait que la langue devient une réalité distincte. En effet, instinctivement, on parle quand on a besoin ou envie de parler, dans certaines circonstances pour obtenir un certain résultat, avec une personne qui a une certaine voix, dans certains rapports d'âge, de camaraderie, etc. Il y a toujours des situations où le locuteur exerce son parler.

C'est à ce caractère spécifique de la situation où il se trouve et du besoin particulier qu'il veut exprimer que le locuteur – et particulièrement l'enfant – lie instinctivement l'exercice de la parole. Nous disons bien : exercice de la parole. C'est là une abstraction qu'il doit – tout aussi péniblement – accomplir. Le locuteur doit prendre conscience de ce que, quand il parle, il met en action une « langue » que l'autre aussi possède et manie ; que chacun parle, mais que chacun en parlant et en parlant différem-

ment avec une voix différente, des intonations différentes, dans des circonstances différentes, utilise la *même* « langue ».

- 2) L'abstraction consiste alors à se détacher de cette richesse « contextuelle », qui, pour le parlant, est essentielle.
- 3) Il doit parler de choses hors des circonstances qui font qu'on a besoin d'en parler, alors que pour lui, ce sont des réalités vivantes.

L'enfant doit s'abstraire du besoin qui le fait parler, d'aller jouer avec un camarade, ou de manger une pomme pour « objectiver » la donnée linguistique /jouer/ ou /pomme/ alors qu'il s'ennuie à s'occuper de ces choses qui n'existent pas pour lui. Il s'agit d'une langue qui ne s'adresse ni à ses camarades ni à ses parents, une langue dont on ne sait qui la parle ni qui l'entend.

- 4) Le processus d'acquisition de l'écriture.

Un autre niveau d'abstraction est imposé à celui qui accède à l'écriture : à savoir non seulement la conscience – même faible – du parler transféré à la langue, c'est-à-dire à la pensée, mais la conscience de la langue ou de la pensée – en fait des *mots* – représentée en images matérielles. Du mot au dessin du mot, un saut immense est accompli, du parler à l'image symbolique du parler.

Il n'y a pas que cette étape de prise de conscience de la langue ; il y a cette découverte que quand on parle, on se sert de mots. Or on parle en totalité et cette totalité se réalise au moyen de segments. Il n'y a pas seulement l'existence de mots individuels, récurrents, c'est le rapport entre ce qu'on écrit et ce qu'on pense qui fait question.

Car l'acte d'écrire ne procède pas de la parole prononcée, du langage en action, mais du langage intérieur, mémorisé. L'écriture est une transposition du langage intérieur, et il faut d'abord accéder à cette conscience du langage intérieur ou de la « langue » pour assimiler le mécanisme de la conversion en écrit.

Le langage intérieur a un caractère global, schématique, non construit, non grammatical. C'est un langage allusif.

Le langage intérieur est rapide, incohérent, parce qu'on se comprend toujours soi-même. C'est toujours une langue *située*, dans un contexte présent, qui fait partie de la condition de langage, donc intelligible pour le parlant et pour lui seul. Mais transférer ce langage intérieur, conditionné par le rapport du locuteur avec lui-même dans une expérience et une circonstance uniques, changeantes, dans une forme intelligible à d'autres et perdant sous son aspect écrit toute relation *naturelle* avec l'occasion qui a été celle du langage intérieur, est une tâche considérable et qui exige une attitude toute différente de celle que nous avons acquise par l'habitude de transférer la pensée à l'écriture.

Rendre intelligible le langage intérieur est une opération de conversion qui va de pair avec l'élaboration de la parole et l'acquisition de l'écriture.

Saussure défend l'idée banale de l'écriture comme système subordonné à la langue. Or rien n'empêche d'imaginer un « signe iconique » (ou « symbolique », comme on voudra, le choix des termes est tout à fait indépendant de la terminologie de Peirce) qui associerait la pensée à une matérialisation graphique, *parallèlement* au « signe linguistique » associant la pensée à sa verbalisation idiomatique. La représentation iconique se développerait *parallèlement* à la représentation linguistique et non en subordination à la forme linguistique.

Cette iconisation de la pensée supposerait probablement une relation d'une autre espèce entre la pensée et l'icône qu'entre la pensée et la parole, une relation moins littérale, plus globale.

10 FÉVRIER 1969

Leçon 9

*pour qu'on puisse lire l'écriture
c'est la langue qui est par sa nature*

Si l'on écarte le rapport trop sommaire entre langue, écriture et représentation (entre la représentation iconique de /maison/ et le terme « maison » la distance est immense), il est possible d'étudier l'écriture soit dans son mode d'acquisition, soit, à travers l'histoire, dans ses modes variés. Mais, historiquement, il y a des différences fondamentales entre les systèmes d'écriture.

Pour trouver les premiers spécimens de l'écriture, il faut remonter au milieu du III^e millénaire et probablement plus haut encore, au IV^e millénaire avant notre ère. Il s'agit des écritures constituées en Égypte (le proto-égyptien) et en Sumérie. Mais ce sont sans doute des conditions fortuites qui nous ont gardé ces témoignages et rien ne permet d'y voir le début de l'écriture.

Il y a le problème des « traces » gravées sur des objets préhistoriques. Sont-ce des commencements de représentation de langue ? On s'est demandé si certaines images ne constituaient pas des narrations, mais nous n'aurons jamais la face linguistique qui pourrait être liée à ces signes.

Pour construire un certain modèle de correspondance qui pourrait avoir existé à ces époques reculées, nous pouvons penser à des réalités proches. À date historique, en effet, on voit appliqué le principe de la reproduction imagée. Plusieurs écritures ont été créées au XIX^e siècle par des analphabètes, en Afrique (le bamun), en Amérique du Nord (les Indiens Cherokees), chez les Eskimō du Nord de l'Alaska.

Au milieu du XIX^e siècle, une mission s'établit dans un milieu de langue eskimō. Alfred Schmitt (1851) veut prêcher, mais il ne dispose pas de langue écrite pouvant servir à la communication.

Un chaman converti, voyant les missionnaires écrire, eut l'idée d'écrire sa langue. Il y a toujours une impulsion à partir d'une écriture déjà existante (imitation et non point invention). Antérieurement des tentatives avaient eu lieu ; des envoyés devaient emporter des messages à l'occasion d'une fête à dons et contre-dons. L'envoyé se sert de gravures mnémotechniques.

Une notion qui me paraît importante et qui n'est pas encore explorée dans ses rapports avec l'écriture est celle de *message*. Le message récite un texte qu'il a mémorisé. Il ne parle pas. Ce n'est pas son discours qui sort de sa bouche. Il est la bouche et la langue d'un autre. Quelle situation singulière et comment n'organiserait-elle pas un discours tout particulier !

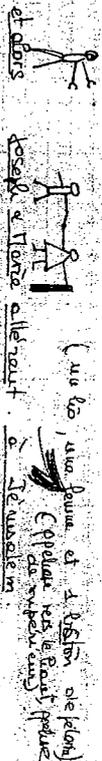
La mémoire est une condition essentielle. Il est nécessaire de recorder des noms propres, des généalogies, des comptes, des inventaires... Il y a un moment où les traditions risquent de se perdre, où un catalogue a besoin d'être établi.

Quand le message doit garder en mémoire plusieurs messages différents à porter à plusieurs personnes, il a besoin d'aide-mémoire comme le *quipu* (le « noeud », en quichua). Il pourra utiliser des repères graphiques tracés sur un papier qui l'aideront à restituer le texte particulier qu'il porte à un destinataire particulier : ce seront des images reproduisant sommairement les données principales que son discours mentionnera.

Ces procédés (noeuds, encoches sur une bague, combinaison de traits) sont personnels et non d'usage commun. Nous avons les documents écrits de la manière dont ont été notés dans la langue eskimô certains textes de l'Écriture sainte. C'est encore une mnémotechnie personnelle, mais nous nous rapprochons de l'écriture, puisqu'il y a imitation de l'écriture occidentale.

Quand l'homme primitif « représente » en le dessinant un animal ou une scène, il l'écrit. Son « écriture » alors reproduit la scène elle-même, il écrit la réalité, il n'écrit pas la langue, car pour lui la langue n'existe pas comme « signe ». La langue est elle-même création. On peut donc dire que l'« écriture » commence par être « signe de la réalité » ou de l'« idée », qu'elle est *parallèle* à la langue, mais non son *décalque*.

La pictographie fait apparaître des récurrences discursives traditionnelles du type : « et alors... et alors... » Un dessin d'homme indique par la posture du corps et des bras orientés vers les dessins suivants qu'on est au commencement ou à la reprise d'un texte : « Et alors... »

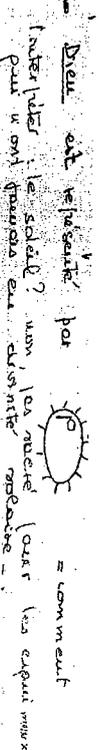


Illustr. 15. Dessin d'un auditeur reproduisant fidèlement celui de Benveniste (présent dans ses notes, mais peu lisible) repris au tableau lors de son cours

Puis, pour communiquer tel message du Nouveau Testament concernant les parents de Jésus, viennent successivement les pictogrammes d'un homme et d'une femme s'appuyant sur un bâton (Joseph et Marie) et, finalement, une flèche dirigée vers le haut, censée noter la direction suivie par les deux personnages : « Et alors, Joseph et Marie allèrent à Jérusalem. »

Pour nous, ces pictogrammes introduisent une infinité de relations. Personne, sans le texte traduit, ne pourrait retrouver la signification d'une telle succession de dessins. Et surtout, comment deviner que le premier pictogramme est un instrument présentatoire grammatical revenant comme outil ? Un autre Eskimô n'aurait pas davantage pu comprendre.

Autre exemple : /Dieu/ est représenté par une icône.



Illustr. 16. *Talem*

Un cercle muni de rayons et comportant, dans la partie gauche du cercle, un petit trait vertical coiffé par un autre petit cercle. Comment l'interpréter ? Le soleil ? Non, les Eskimô n'ont jamais eu de divinité solaire. En fait, il s'agit d'un « masque » magique, (*agayum*, en eskimô) de tradition chamannique. Un autre Eskimô était capable de traduire par « masque », mais non par /Dieu/. Ce qu'on décrit au moyen de ces images, ce sont des événements ; ce n'est pas une langue. Bien sûr, ces événements sont racontés dans une certaine langue, mais, dans cette narration, il n'y a rien de spécifique de la langue en question. C'est le réfé-

rent qui est décrit. Nous n'avons pas affaire à un signe linguistique. L'écriture n'est pas ici signe de la langue, mais signe du référent. La particularité de la langue n'entre pas en question. Nous ne voyons pas de correspondance directe entre la langue et l'écriture.

Je ne fais pas de génétique des écritures ; je ne recherche pas l'origine de l'écriture. Je veux seulement voir quelles solutions l'homme a données au problème de la « représentation graphique », et je constate que, aussi bien dans l'antiquité la plus reculée que nous puissions atteindre que dans les temps modernes, l'homme commence toujours par représenter graphiquement l'objet du discours ou de la pensée, c'est-à-dire le référent. La tendance « naturelle » est de communiquer par un moyen graphique les choses dont on parle, et non le discours qui en parle. Il est donc inexact, pour qui embrasse tout l'ensemble des manifestations de l'écriture, que l'écriture soit le signe de la langue, qui est elle-même le « signe » de la « pensée ». On ne peut dire de l'écriture qu'elle est signe de signe. Elle est devenue seulement une transcription de la parole.

17 FÉVRIER 1969

Leçon 10

Que faut-il donc pour que cette représentation graphique devienne écriture ? Il faut une véritable découverte : que le locuteur-scripteur découvre que le message est exprimé dans une forme linguistique et que c'est la forme linguistique que l'écriture doit reproduire. De là date une vraie révolution : l'écriture prendra pour modèle la langue. Le scripteur orientera alors son effort vers la recherche d'une graphie reproduisant la phonie et donc d'une graphie composant un nombre *limité* de signes.

Cette grande innovation a été réalisée, indépendamment, semble-t-il, sur plusieurs points du monde, mais avec des moyens tout différents.

Il n'y a pas de relation nécessaire entre la langue et l'écriture. L'expression graphique dans le cas des Eskimo ne porte pas référence à la langue. Ce ne sont pas des signes linguistiques. Comme elle n'atteint pas la langue actualisée, elle est condamnée à être individuelle. Elle n'est pas transmissible.

La destination mnémorique de la notation va de pair avec la représentation naturaliste directe et globale, non analytique. Donc cette notation peut conduire à une interprétation, mais non à une « traduction », ni dans la langue propre (rétroversion), ni dans une autre. La diversité infinie, la productivité illimitée des messages possibles impose une limite à la notation et cette limite est atteinte très vite : le scripteur devrait inventer sans cesse de

nouveaux « symboles » graphiques, et il ne saurait pour autant surmonter la difficulté essentielle de noter ce qui dans le message n'est pas susceptible d'une représentation iconique, c'est-à-dire en fait ce qui relève proprement de la fonction linguistique (les relations entre les membres de l'énoncé, les termes grammaticaux, etc.)

L'étape décisive de la réduction du nombre des signes graphiques est déjà franchie quand nous pouvons commencer à réfléchir : nous avons affaire à des réalisations déjà achevées, à des systèmes déjà constitués.

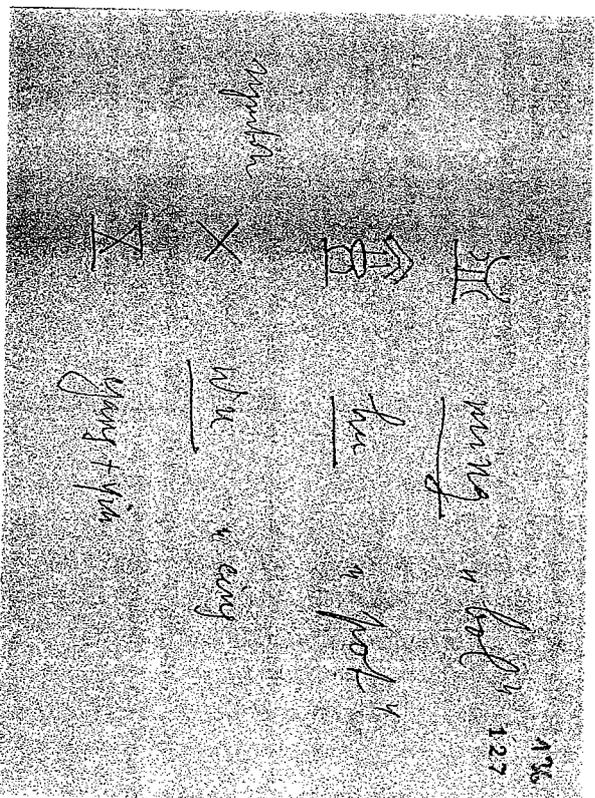
1) En Chine :

Ici la chance a été exceptionnelle d'avoir une langue où chaque signe était syllabique, où chaque syllabe était un signe distinct, et où le signifié de maintes syllabes pouvait comporter une représentation iconique.

Cette situation exceptionnelle tient à la structure même de la langue, où chaque signe linguistique coïncide avec une unité d'articulation syllabique. Chaque signe est signifiant : une unité sémiotique et une unité formelle, non décomposable en unités sémiotiques plus petites.

L'analyse de l'énoncé s'opérerait sans effort et l'ancienne écriture chinoise comporterait de nombreux pictogrammes.

Ces représentations imagées offraient une correspondance immédiate avec le terme décrit. Ainsi *ma*, l'arbre, *kuo*, le fruit, *ming*, le bol, les trois traits superposés pour le nombre trois, la combinaison des quatre points cardinaux à partir d'un point central d'où une figure comportant 5 points pour le nombre cinq...



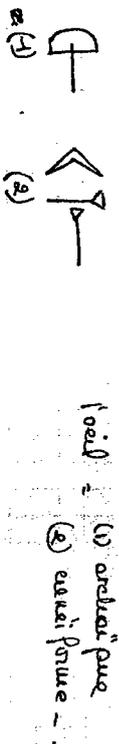
Illustr. 17. Pictogrammes de l'ancienne langue chinoise reproduits par Émile Benveniste (PAP. OR., boîte 40, env. 80, f° 127)

On restait donc dans la structure de la langue en instaurant des unités : l'unité de sens était en même temps l'unité d'articulation (syllabique) et l'écriture dépeignait à la fois le sens et la forme. Le principal obstacle rencontré était la multiplicité des homophones et les confusions inévitables qui résultaient d'un même signe graphique employé pour plusieurs homophones. On a donc dédoublé les signes et adopté l'usage des « clefs » phonétiques et sémantiques :

Le chiffrage de l'intonation est la seule innovation. Autrement, fixité de l'écriture, malgré les stylisations. Caractère unique de l'écriture chinoise : jusqu'à nos jours, rien n'a été fondamentalement changé.

2) En Mésopotamie :

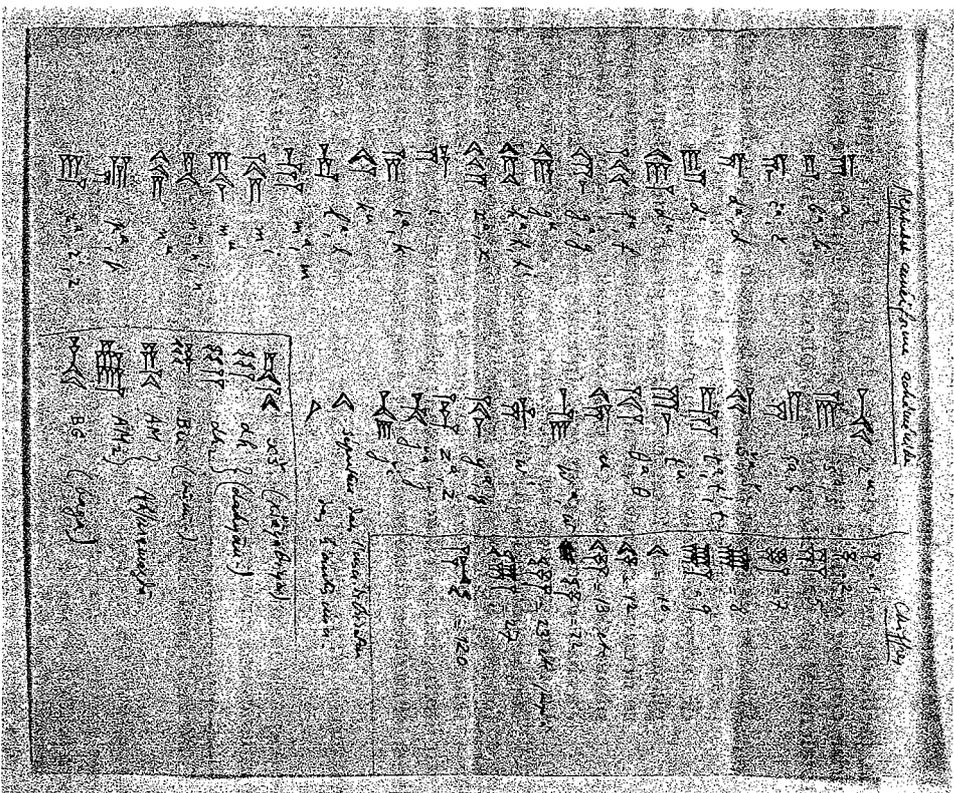
L'écriture sumérienne se transforme assez rapidement en écriture cunéiforme. La filiation est claire entre certaines images et leur référent. Ainsi la trace sur l'argile molle du roseau taillé (le « clou ») dessine l'œil ou la main ; mais, en akkadien, le dessin se décompose en plusieurs éléments. Le « global » archaïque devient « analytique ».



Illustr. 18. Dessin d'un auditeur reproduisant fidèlement celui de Benveniste (présent dans ses notes, mais peu lisible) repris au tableau lors de son cours

Ce qui complique la question a été l'adaptation du cunéiforme sumérien à l'akkadien sémitique. Les deux langues ont des structures différentes (le sumérien n'est pas uniquement monosyllabique).

Une fois faite la décomposition en « clous », le système a été totalement fixé aussi longtemps que la culture akkadienne a subsisté en Mésopotamie et en Asie Mineure.



Illustr. 19. Alphabet cunéiforme achéménide transcrit par Benveniste (archives du Collège de France, cote CDF 28/18)

main
peine

3) En Égypte :

Là encore, nous avons avec les hiéroglyphes des dessins parlants : des hommes debout, assis, tenant différents objets, des oiseaux...
Le matériel est bien connu.

La méthode est celle du rébus : la graphie d'un signifiant est prise comme graphie totale ou partielle d'un autre signifiant, totalement ou partiellement homophone au premier.

Principe : le dessin d'un chat et le dessin d'un pot donne « chat-peau ». La preuve est donnée par l'image même qu'il y a une décomposition du signe permettant d'utiliser des signes graphiques connus. Économie du signe graphique puisqu'on peut se détacher complètement du sens /chat/ et ne garder que la phonie de son nom. On peut composer : /cha-pot/ /cha-leur/ /a-chat/ et même pour /ch/ (phonie partielle) : /ch-aud/.

La décomposition est nécessaire, parce que l'égyptien est une langue polysyllabique. D'où l'utilisation de certains signes en fonction de leur forme sonore. Une fois qu'on a découvert la langue, la notation des récurrences a permis de réduire le répertoire, bien qu'il reste grand : plusieurs milliers dans l'écriture archaïque chinoise.

24 FÉVRIER 1969

Leçon 11

Dernière considération.

Toutes ces inventions ne sont pas les étapes d'un développement linéaire. Chacune d'elles est un commencement absolu, indépendant des autres systèmes. *Chacun d'eux se fixe et ne change plus* : hiéroglyphes immuables ; cunéiforme toujours identique ; caractères chinois identiques à eux-mêmes. Linéaire B aussi [écriture mycénienne].

Seul l'alphabet grec a été capable d'évoluer et de s'adapter aux différentes langues.

Il y a une relation étroite entre les types d'écriture et les types de langues, entre un type de culture (le développement économique) et un type d'écriture ; les Phéniciens et les Grecs sont des marchands, des marins, des voyageurs, des commerçants dans tout l'Orient.

— Il y a des systèmes où l'unité graphique est identique à l'unité du signe : chaque signe graphique coïncide avec un signe de la langue ; ni manque, ni excès. L'unité graphique est le mot. Le seul exemple parfait est le chinois.

— Il y a des systèmes où l'unité graphique est inférieure à l'unité linguistique. L'unité graphique est une partie du signe (par exemple, la syllabe). Dans cette catégorie entrent généralement les systèmes pratiqués aujourd'hui. Ces écritures supposent un procès capital : la décomposition de l'unité de langue, donc la possibilité de considérer la langue comme forme, comme indépendante de ce qu'elle communique.

Il faut d'abord prendre conscience de l'énoncé comme tel : c'est là, pour nous, peut-être le point le plus difficile, le moins reconnu encore. Il faut que le locuteur ait conscience qu'il a formé une phrase, qu'il l'objective, qu'il la détache du message qu'elle porte et qu'il entreprenne d'en reconnaître et d'en isoler les mots.

La segmentation en syllabes se retrouve dans trois systèmes linguistiques différents :

1) le sumérien ;
2) l'akkadien (langue sémitique) ;

3) les langues indo-européennes comme le grec cypriot ou le vieux perse (l'iranien).

Les systèmes syllabaires sont tous, et dès le début, des systèmes hybrides, puisqu'ils gardent des attaches avec deux autres types de représentation graphique :

— écriture de mots (voir le principe du système chinois).

Dans le syllabaire cunéiforme (suméro-akkadien) certains complexes de signes correspondent à des unités linguistiques spécifiques. Une convention graphique donne lieu à un mot pour des termes très usités comme « Dieu » ;

— écriture de sons isolés, non syllabiques, portant en germe l'alphabétisation. Ainsi, dans le système syllabaire cypriot, une unité graphique comme [sa-ta-si-ku-po-ro-se] correspond à une unité orale articulée, un nom propre dont nous avons le témoignage : [stasikupros].

Trois des signes syllabiques (trois voyelles d'appui) ne sont pas repris dans la forme articulée :

— sa → s ;
— po → p ;
— se → s.

De même, [po-to-li-ne] (accusatif singulier du mot « ville ») est prononcé : [pholin].

On relève toujours une discordance entre le statut sonore et le statut graphique. La graphie ne permet pas d'accéder directement à la langue. Si nous ne connaissons pas le grec, nous ne pourrions certainement pas retrouver dans la notation syllabique la distribution des voyelles. On est proche de l'alphabétisation, mais le phénomène est autre.

Les écritures sémitiques *alphabétiques* constituent une étape décisive. Le schéma consonantique est porteur de sens et la vocalisation a une fonction *grammaticale*. Ici encore la graphie corres-

pond à la structure linguistique. De la forme historique du grec (XV^e siècle avant J.-C.), le *syllabaire mycénien*, nous ne savons rien. C'est l'*alphabet grec* qui réalise le grand progrès final : chaque son est distingué, non plus seulement les syllabes, mais les sons, et reproduit par une lettre et une seule. Ainsi voyelles et consonnes sont distinguées et écrites les unes et les autres. De nouveau une nécessité de structure dans une langue à variations morphologiques où la forme des mots n'est pas fixée, où la longueur des formes est très variable, avec alternances, variations partielles.

Le sémantique prédomine dans la structure sémitique ; les consonnes priment les voyelles. Le jeu des voyelles à l'intérieur d'un schéma consonantique indique les données grammaticales. La vocalisation est un phénomène tout à fait exceptionnel à l'origine. Les relations grammaticales sont reconstruites.

Dans l'*alphabet grec*, l'analyse de la syllabe donnera le même statut à la voyelle et aux consonnes.

L'écriture révèle une sémiotique de la langue ; ainsi se fait jour la différence entre une langue de type grec et une langue de type phénicien. En grec, la voyelle est essentielle pour déterminer le sens même de l'unité. C'est par une variation vocalique que se distinguent deux classes morphologiques comme le prénom de la deuxième personne et l'interrogatif neutre : *tu* (dialectal et ancien, remplacé par *su*) opposé à *ti*.

Comment de la syllabe est-on passé à l'unité du son ou du phonème ? La circonstance décisive a été :

- 1) l'invention phénicienne ;
- 2) l'adaptation des lettres phéniciennes au grec.

Les Phéniciens avaient déjà conformé l'écriture au principe fondamental de leur langue, qui est la prédominance de l'étymologie ou du sémantique sur le grammatical, et de la structure consonantique sur la variation vocalique. Ils avaient donc dissocié en graphie la consonne de la voyelle, seule la consonne étant explicite. Les Grecs ont accompli un nouveau pas en écrivant systématiquement comme distinctes voyelles et consonnes à partir de leur langue où les variations grammaticales détruisaient souvent les relations étymologiques (de type — présent, *lambanô*, « je prends » et parfait, *elēpha*, « j'ai fini de prendre »).

La coupe *syllabique* de la parole est, me semble-t-il, la coupe naturelle, car on ne peut isoler d'un support vocalique un son

quel qu'il soit. L'unité de décomposition de la parole sera donc ou une voyelle ou un segment incluant une voyelle (CV ou VC). L'articulation naturelle de la parole est reproduite comme articulation naturelle de l'écriture. Du reste, pour le linguiste aussi, la syllabe est une unité *sui generis*.

Écriture syllabique : Pour comprendre la création des écritures, il faut non pas seulement envisager – de l'extérieur – le rapport avec le type de langue, mais essayer de se représenter, dans son mouvement même, l'invention qui prolonge la langue.

On voit alors que les inventeurs projettent dans leur écriture le type de représentation qu'ils se font de leur langue. En chinois, on construit des « caractères » pour chaque signifiant : il y a équivalence formelle entre un signifiant et un caractère. Que le chinois soit monosyllabique est une considération tout extérieure. Ce qui compte est que, pour ceux qui ont imaginé l'écriture, celle-ci réalise le modèle idéal : chaque signifiant et seul un signifiant est exprimé par un signe et un seul ; inversement chaque signe et un seul signe répond à un signifiant et un seul (je ne tiens pas compte de l'aménagement secondaire qui a introduit l'usage de caractères « phonétiques » pour parler à l'homophonie).

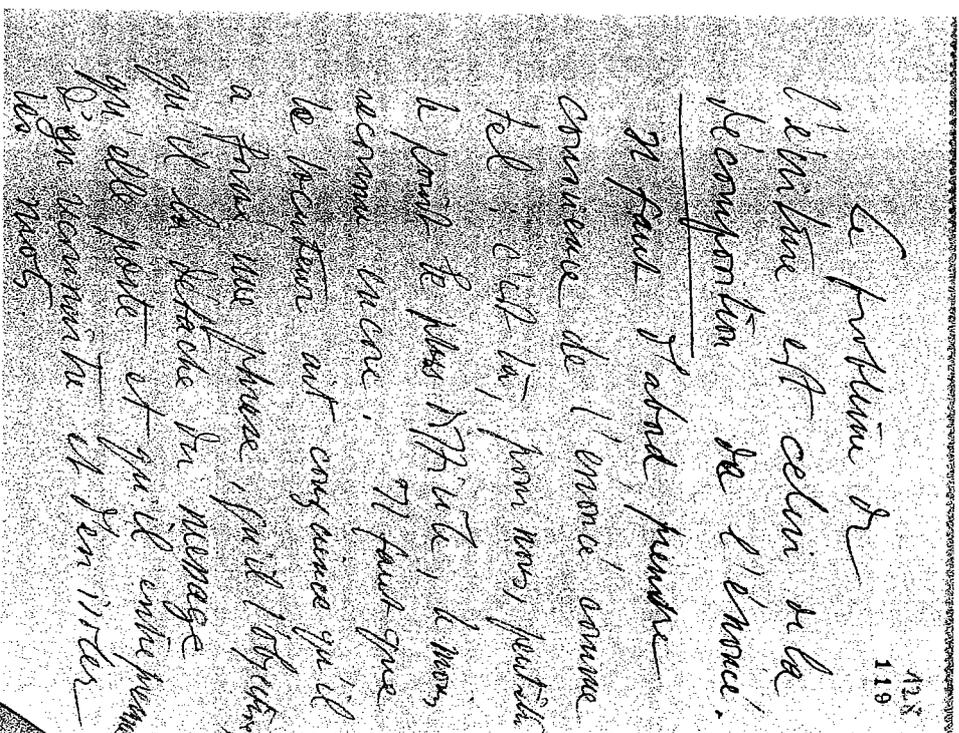
Dans une situation différente, le sumérien a un grand nombre de relation : il se trouve que le sumérien a un grand nombre de signes monosyllabiques. Là est le fondement pragmatique du syllabaire sumérien : beaucoup de signifiants se réalisaient en un caractère. Puis extension à la notation cette fois décomposante des langues sémitiques de Mésopotamie.

Représentation de l'énoncé dans l'écriture : en grec, dès les premiers dialectes notés, les parties de l'énoncé sont en relation étroite ; il y a des articulations de caractère phonétique (phénomène du *sandhi* qui affecte l'initiale ou la finale de certains mots). La continuité d'un discours articulé et les modifications qui se produisent entre la fin et le début d'un signe, cela va de pair. Le flux de la parole est en quelque sorte matérialisé.

La parole primaire est un flux de mots, un continu. La parole secondaire (l'écriture) est aussi en maint cas un continu (les textes épigraphiques se présentent sans séparation de mots). Elle peut être aussi affectée de séparations. La ponctuation est

l'expression en langage secondaire des divisions et intonations syntaxiques du langage primaire : fin d'énoncé.

Le problème est double : celui de la conversion du discours en forme linguistique (il faut ramener l'énoncé à ses parties constructives et reconnaître qu'il y a un nombre de signes limité) et celui de l'écriture comme système formel. Le procédé de formalisation permet de détacher la langue de son utilisation.



Illustr. 20. Note d'Émile Benveniste (PAP. OR., boîte 40, env. 80, f° 119)

3 MARS 1969

Leçon 12

L'auto-sémiotisation de la langue :

L'écriture a toujours et partout été l'instrument qui a permis à la langue de se sémiotiser elle-même.

Cela veut dire que le parlant s'arrête sur la langue au lieu de s'arrêter sur les choses énoncées ; il prend en considération la langue et la découvre signifiante ; il remarque des récurrences, des identités, des différences partielles et ces observations se fixent dans des représentations graphiques qui objectivent la langue et qui suscitent en tant qu'images la matérialité même de la langue.

L'écriture et tout particulièrement l'écriture alphabétique est l'instrument de l'auto-sémiotisation de la langue. Comment ? En vertu des propositions suivantes :

- 1) la langue est le seul système signifiant qui puisse se décrire lui-même dans ses propres termes. La propriété métalinguistique est bien propre à la langue du fait qu'elle est l'interprétant des autres systèmes ;
- 2) mais pour que la langue se sémiotise, elle doit procéder à une objectivation de sa propre substance. L'écriture devient progressivement l'instrument de cette objectivation formelle.

Principe fondamental de l'écriture

Au principe, on veut transmettre ou conserver un message. On veut donc véhiculer à distance un énoncé, on veut réaliser graphiquement du sémiotique. Un bel exemple est le message des Scythes à Darius chez Hérodote [IV, 131, message sous forme de rébus : les Scythes ont envoyé un rat, une grenouille, un oiseau, cinq flèches] ; vient ensuite la discordance des interprétations ; rien ne montre mieux l'impossibilité d'atteindre le sémantique en langue sans passer par le sémiotique plus la grammairie.

L'écriture a donc pour base nécessaire la trace du signe inductuel minimal dans l'ordre sémiotique, et celui-ci à son tour, pour dissiper les confusions de l'homophonie, doit manifester dans la graphie sa constitution distinctive en éléments discriminants (*señ, saint, etc.*).

Si nous raisonnons par induction pour essayer de retrouver le modèle premier du rapport entre langue et écriture, nous voyons que l'évolution générale des systèmes graphiques connus va vers la subordination de l'écriture à la langue. On dirait que l'écriture a été et qu'elle est en principe un moyen parallèle à la parole de raconter les choses ou de les dire à distance et que progressivement l'écriture s'est littéralisée en se conformant à une image de plus en plus formelle de la langue.

La parole se réalise formellement en mots discrets, on assemble l'une après l'autre les parties d'un tout, alors que l'« écriture » est d'abord conçue comme globalité, elle énonce synthétiquement tout un train d'idées, elle raconte une histoire entière. En ce sens l'« écriture » ressemblera beaucoup plus au « langage intérieur » qu'à la chaîne du discours.

1. La langue sémiotise tout

La langue peut – et peut seule – donner à un objet ou un procès quelconque le pouvoir de représenter. Pour qu'un objet soit « sacré », pour qu'un acte devienne un « rite », il faut que la langue énonce un « mythe », donne la raison de leur qualité, rende « significatifs » les gestes ou les mots. Tout comportement social, tout rapport humain, toute relation économique suppose des « valeurs » énoncées et ordonnées par la langue. Les fonctions interhumaines les plus élémentaires, celles qui maintiennent

l'existence des individus, les fonctions de production et celles de génération, sont des fonctions significatives au premier chef, elles s'appuient sur des relations de parenté qui consistent dans leur dénomination.

2. La langue se sémiotise elle-même

La langue opère sur elle-même une réduction.

De sa fonction instrumentale se dégage sa fonction représentative dont l'instrument est l'écriture. Or l'écriture change de fonction : d'instrument à iconiser le réel, c'est-à-dire le référent, à partir du discours, elle devient peu à peu le moyen de représenter le discours lui-même, puis les éléments du discours, puis les éléments de ces éléments (sons/lettres).

Dès lors, on pouvait traiter de la langue, ainsi que le fera Aristote (*De interpretatione*), comme d'un organisme signifiant, au lieu de le considérer simplement comme un moyen, un instrument.

D'un point de vue historique, une première phase est celle où l'écriture a servi à fixer un message oral conçu dans la langue ; une seconde phase est celle de l'invention de l'écriture en tant qu'elle procède du désir de fixer par écrit un livre, c'est-à-dire une composition écrite, et non plus un message parlé. En Europe, on retiendra trois systèmes d'écriture : arménienne, gothique et slave. Forgées d'une manière indépendante, les trois écritures ont en commun un même dessein, celui de traduire la Bible. On est passé, d'une manière certaine, du grec au slave, d'une manière très probable du grec à l'arménien et au gothique, avec une intervention au moins partielle du latin. Ce sont là les premiers écrits que nous trouvons.

La création d'un système graphique pour des langues qui n'en possédaient pas a ceci de particulier qu'elles sont nées indépendamment, mais avec le même dessein : traduire un texte. Il fallait faire passer tout un monde de notions nouvelles à partir d'un texte lu, écrit (et non pas seulement d'un texte parlé). Le procès de traduction est double : convertir une langue en une autre et convertir en même temps un système graphique en un autre. C'est tout à fait autre chose que la transmission d'un édit royal, d'un contrat, d'une lettre.

10 MARS 1969

Leçon 13

La langue de naissance elle-même
ou moyen de l'écriture
L'écriture et l'instrument de celle
cuits - l'instrument qui rend à l'homme
de parler la langue, & le moyen
de sa véritable phonétique et
fondamentally de l'écriture comme
l'homme
La relation à l'écriture
cette qui relate nous ~~est~~ à l'écriture
la langue de l'écriture. Non pas de l'écriture
elle-même l'usage. Plutôt l'écriture
non la langue parlée - comme nous l'usage
ensemble par chacun - non, celle
d'une relation des (grants) mots d'écriture
finale (au moment) d'une formation
(d'écriture) l'écriture d'un tel type d'écriture

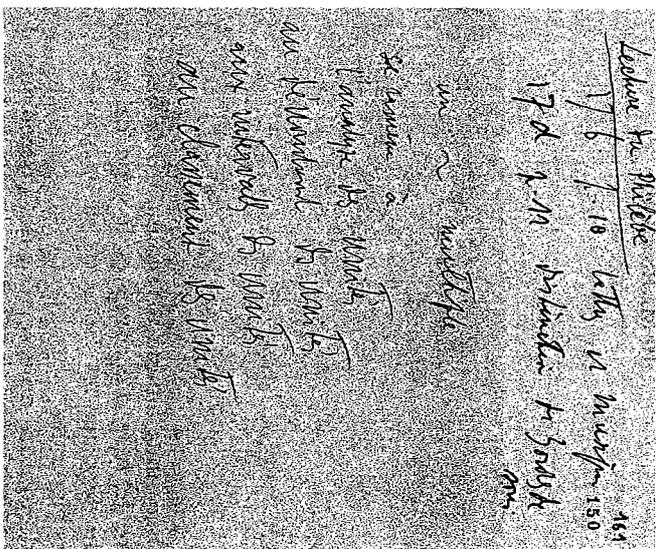
Illustr. 21. Note d'Émile Benveniste (PAP. OR., boîte 40, env. 80, f° 136)

Notre analyse nous amène à reconnaître la liaison étroite qui existe entre le type d'écriture et le type de langue, entre la manière de dissocier les éléments de la parole et la manière d'écrire ces éléments.

Aujourd'hui nous servons des instruments de la science linguistique mais avant qu'une science de la langue fût constituée, comment se représentaient-elles les choses ?

Comment ceux qui ne disposaient pas des instruments de l'analyse linguistique ont-ils posé la relation entre graphie et phonie ? Il y a des témoignages que nous sommes amenés à relire et à réinterpréter.

Nous avons un exemple de cette réflexion sur les rapports de la langue et de l'écriture chez Platon, non pas dans le trop célèbre *Cratyle*, mais dans le *Phédon*. Pour redonner aux observations de Platon leur pleine portée, il faut les prendre au sein du développement où elles sont amenées et à partir du propos initial, qui est la définition du plaisir.



Illustr. 22. Note d'Émile Benveniste (PAP. OR, boîte 40, env. 80, f° 150)

Platon commence par une discussion sur la nature du plaisir et la diversité infinie des sensations qui le permettent. En son principe, le plaisir est un et pourtant tout le monde l'éprouve. Notions de l'un et de l'infini. Il faut savoir quelle sorte d'unité est nécessaire, telle qu'on puisse l'installer au sein de la diversité infinie pour la retrouver toujours. Comment retrouver l'unité ? La méthode est divine. Les Anciens qui vivaient plus près des dieux ont transmis cette tradition (*phémè*) que tout ce qui existe est composé d'un et de multiple (*as* et *polla*) : le discours comporte la limite et l'illimitation (*peras* et *aperia*). Les deux aspects, unité et diversité, sont conditionnés par le fait qu'il existe à la fois une limite et une non-limite. Il faut donc, étant donné cette organisation des choses, poser en quelque ensemble que ce soit et chercher dans tous les cas cette forme unique toujours présente, puis voir s'il y en a deux éventuellement et seulement deux ou trois ou plus. On commence à compter (*arithmos*). Ce n'est pas une unité métaphysique. Après un, deux, trois et au-delà. L'unité se délimite dans la totalité. Et dans les « un » (*ta en*), chacun doit être soumis à la même dissociation jusqu'à ce

que dans cet « un » primitif on voie qu'il contient éventuellement beaucoup d'éléments et combien. La démarche consiste à prendre les unités dans un ordre hiérarchique. À chaque niveau de l'analyse on doit dénombrer les unités. Il faut ramener à du nombrable la diversité des éléments.

Socrate prend comme exemple les lettres (*ta grammata*). Le son (*phônè*) que nous émettons est un, mais, en même temps, illimité, chez tous et chez chacun. Savoir le nombre et la nature de ces éléments, voilà ce qui fait de nous des « grammairiens », des « connaisseurs ». Il y a une liaison entre le son et la lettre et l'étude du son (de la *phônè*) commande celle des lettres (*ta grammata*). Socrate passe ensuite à la musique. Après le *grammatikos*, le *mousikos*. Dans cet art aussi, le son est un. Trois distinctions sont à poser : le grave, l'aigu et l'entre-deux (le moyen). La condition pour se dire *mousikos*, c'est d'être capable d'analyser et de reconnaître :

1. les écarts, les intervalles (*diastemata*) ;
2. les combinaisons (*sustemata*).

Après le *diastème* (chercher combien il y a d'intervalles et quelles sont les frontières de ces intervalles), vient le *système* (la combinaison des sons).

Socrate reprend alors l'exemple des lettres. Le dieu égyptien *Thouth* (en grec, *Thoth*) a été le premier à reconnaître que, dans cet infini, les voyelles ne sont pas « une », mais nombreuses. Il y en a d'autres qui n'ont pas de « voix » (*phônè*), mais un « son » différent de la voix (*phthogos*), dénombrables aussi. Un troisième ordre d'articulation est constitué par une série d'« aphones » (*aphōnos*). Ces muettes, le dieu les a divisées comme les deux autres jusqu'à ce qu'il ait trouvé leur nombre. Il donna à chaque voyelle le nom d'« élément » (*sticheion*).

Considérés dans leur ensemble, ces éléments premiers forment une unité. C'est à la « science grammaticale » (*grammatikè technè*) d'en traiter.

L'analyse du langage est donc donnée comme divine (et non seulement l'origine du langage). L'homme instruit des lettres, le *grammatikos*, c'est l'homme instruit de la structure de la langue, c'est-à-dire celui qui connaît la structure de base de la langue, la structure des éléments distinctifs, située au-dessous du niveau de la signification.

Quelle est la méthode ?

1. Il faut procéder de la multiplicité et reconnaître les termes constants.
2. L'analyse dissocie et identifie des unités de plusieurs échelons. On doit toujours arriver à des nombres (à une

limite). Ce nombre s'oppose à l'absence de limite (*aperiata*) qui est l'état de « nature ».

Cette notion de *limite* est capitale : elle constitue l'analyse de la langue au point de vue formel et elle conditionne la démarche des premières inventions d'écriture proprement dite.

3. L'analyse de la langue est mise sur le même plan que l'analyse des sons musicaux. La musique était plus importante, beaucoup plus générale que la « grammaïque » venue longtemps après.
4. La relation de l'un et du multiple est celle qui se trouve à la fois dans la connaissance (*epistêmê*) et dans l'expérience des sensations. Cette distinction doit donc être introduite dans toute réflexion philosophique embrassant les choses et les réactions de l'homme aux choses.

17 MARS 1969

Leçon 14

Nous avons jusqu'ici étudié l'écriture en tant que *phénomène* et dans la perspective de la langue pour analyser son fonctionnement. Je voudrais aujourd'hui envisager l'écriture en tant qu'*opération* et dans ses *dénominations*. L'opération n'existe qu'en tant qu'elle est dénommée. Il y a donc ici un procès linguistique : comment une langue dénomme l'acte qui lui donne expression écrite. Ce que signifient les termes employés, et non pas ce qu'ils désignent, ce que nous savons déjà. C'est une analyse de terminologie qui est instructive si et dans la mesure où nous pouvons distinguer entre la désignation et la signification.

Il y a un ordre imposé par l'expérience et la pédagogie : d'abord, lire, ensuite, écrire. Mais ce n'est pas l'ordre de l'invention.

C'est l'*écriture* qui a été l'acte fondateur. On peut dire que cet acte a transformé toute la figure des civilisations, qu'il a été l'instrument de la révolution la plus profonde que l'humanité ait connue depuis le feu.

On constate d'emblée une ligne de partage entre deux mondes de langue et de civilisation : du nord au sud (Mésopotamie, Égypte) et de l'est à l'ouest. À l'est, dans la réalité des désignations linguistiques (et aussi dans d'autres manifestations), nous rencontrons des civilisations de l'écrit caractérisées par la primauté intellectuelle et sociale de la chose écrite. L'écriture a été

Chez Homère, *graphô* ne signifie que « gratter », « érafler », « entailler la chair » (par exemple, *Il.*, XVII, 599). Postérieurement, « entailler la pierre pour inscrire une trace ». Il y a une vague allusion à l'existence de l'écriture dans un passage (*Il.*, VI, 169 et 178) où Homère retrace l'histoire du héros Bellérophon. Il est envoyé par le roi d'Argos chez les Lyciens, peuple d'Asie Mineure, avec une tablette « aux plis fermés » sur laquelle étaient gravés (*graphêin*) des signes funestes (*sēmata lagra*), porteurs d'un message fatal (*sēma kakon*). Le roi des Lyciens avait, en effet, la charge de le mettre à mort.

On sait qu'une partie du monde hellénique connaissait l'écriture, mais les Achéens et les Troyens ne savaient ni lire ni écrire.

- En latin, de même : *scribō* signifie « érafler », « gratter ».
- En allemand récent, *schreiben*, mais en gothique, *maljan* (voir l'allemand, *mahlen*, « peindre ») : « noircir », « salir » ; grec, *melas* « salir de couleur ». Il s'agit donc de traces peintes. Ce n'est plus de la gravure, mais de la peinture.
- En norrois, *rita*, en vieil anglais, *writian* ; sens : « tailler ».
- En slave, emprunt à l'iranien *pricati*, au sens d'« écrire ».
- En vieux perse, *dipi* est le terme dénommant l'« inscription ». Et celui pour « écrire » est tout à fait indépendant. Il est composé d'un préverbe *ni-* et d'un radical *pis-*. *Ni-* indique un procès réalisé par « descente » : « inscrire » et *pis*, le procès « peindre », « piquer » (voir la technique du tatouage). Le radical a été emprunté par le vieux slave et le verbe est apparenté étymologiquement au latin *pingō*, « dessiner », « peindre ».

De même, les éléments de l'écriture, les lettres, sont à interroger :

- En grec, *gramma* est dérivé de *graphō*, mais *littera* est d'origine encore inconnue.
- Le concurrent de *gramma* est *biblos* et pour tout document écrit, *biblion*. *Biblos* ou *bublos* est le nom de la matière, le papyrus, et *Bublos* est le nom d'une ville phénicienne, grand centre d'exportation de papyrus. Mais rien dans ces termes ne se rapporte à l'acte d'écrire.
- En germanique, la traduction de ces termes donne : pour le gothique : *boka* : la « lettre », *bokos*, pour le « livre ». En allemand, *Buch*, le nom du hêtre (*Buchenwald*, « hêtre »), apparenté au latin *fagus* et au grec *phagos*, le « hêtre » ou le « chêne », selon les régions. Là encore, c'est une tablette d'écorce qui est la signification première : le support matériel est devenu le nom de l'objet écrit.

Le gothique *boka* est de grande importance, car il nous introduit dans une situation lexicale complexe reflétant elle-même le conflit de plusieurs notions : le conflit de l'ancienne et de la nouvelle écriture (runique/romaine), l'apparition d'une civilisation de l'écrit (compte écrit ; engagements et divorces ; épîtres), la notion du Livre (saint) de la Bible ; enfin l'opposition de la *lettre* et de l'esprit chez saint Paul. Tout cela est rendu par *bokos*, la « tablette écrite » (et *bokareis*, le « scribe »).

En vieil islandais, la lettre écrite, isolée, se dit *bok-staf*, le « bâtonnet » le « signe », comme *Buchstabe* en allemand, la « lettre » ; *runa-staf*, c'est le « trait de l'écriture runique », magique (*runa* veut dire « secret »). *Bok-staf* se rapporte à l'écriture latine et à l'écriture du livre saint.

Avec les notions nouvelles attachées à l'écrit – l'opposition de la lettre et de l'esprit – apparaît une civilisation « laïque », en quelque sorte.

Dans le monde grec, les associations sont tout à fait différentes. Platon, dans *Phédre* (275c-276d), dévalorise l'écriture au profit de la parole. Ce qu'il y a de terrible dans l'écriture/ (la / *graphê*), c'est qu'elle ressemble au dessin (*graphô* signifie à la fois « écrire » et « dessiner »). Tout ce qui résulte du dessin se tient devant nous comme des êtres vivants (*zōgraphia*). Mais si on les interroge, ces figures se taisent majestueusement. Il en est de même des paroles écrites (*logoi*). Elles ne peuvent se défendre au cours de leur passage de l'un à l'autre ; elles se contentent de signifier (*semnainein*), mais elles sont sorties du monde des rapports vivants.

On n'a pas vu tout de suite l'association étroite, consubstantielle, pour nous caractéristique, de l'écriture avec la langue.

24 MARS 1969

Leçon 15

Début de la dernière leçon.

Notre propos était d'étudier la langue, puis son rapport avec l'écriture, pour voir comment l'un et l'autre *signifiaient* (opéraient une signification à l'aide d'un système de distinctions représentatives et constantes).

Or nous voici devant cette constatation : la langue et l'écriture signifient exactement de la même manière.

Le rapprochement entre /langue/ et /écriture/ permet d'établir une relation d'homologie entre /parler/ et /entendre/, d'un côté, et /écrire/ et /lire/, de l'autre. Autrement dit, /parler/ est à /entendre/ ce que /écrire/ est à /lire/.

Notion de /lire/ : il y a deux manières d'entendre cette opération. En akkadien, *amāru*, c'est « voir », « observer », « s'assurer de quelque chose » et aussi « lire » (qui admet comme régime le nom de la tablette) ; *šaru*, c'est « appeler quelqu'un par son nom », « crier », « faire appel » et aussi « lire ».

En chinois, deux termes également : *lou*, pour « lire avec les yeux » et *niàn*, pour « lire en récitant ».

En grec, pas de verbe pour dénommer l'acte spécifique de « lire ». Dans la langue homérique, le verbe *ana-gignōskō* ne signifie que « reconnaître » (reconnaître les signes graphiques comme signifiants à l'intérieur du système). Symétriquement, « écrire » et « lire » n'existent pas en tant que tels. Après Homère, désigne l'acte de lire à haute voix dans les assemblées judiciaires ou politiques. L'opération est symétrique à celle de « entendre ».

Il en va tout autrement pour le latin *legere*. (Il n'y a pas de base commune à tous ces termes : un réaménagement s'opère dans le lexique de toutes les langues.) Au sens propre, *legere* signifie « collecter des éléments épars » (« *ossa legera* », « recueillir des ossements »). Dans l'opération de la lecture, la collecte des signes écrits s'effectue grâce aux yeux.

En gothique, dans la traduction des Évangiles, *anaginōskō* ou *legere* sont rendus de deux manières différentes :

– soit en rapport avec le chant (*saggus boko*, le fait de « chanter l'Évangile ») ; *us-siggwan*, où *us-* signifie « extraire », et *siggwan*, « chanter », comme l'allemand *singen*. Il s'agit de « récitation » (*anaginōsis*), de « lecture publique avec l'articulation conventionnelle, dans un lieu consacré » ;

– soit en rapport avec les yeux qui parcourent une trace matérielle : *andkunnan*, transposition de *anaginōskō*, où *kunnan* est à rapprocher de l'allemand *kennen*, « connaître ». Dans l'Épître de saint Paul aux Corinthiens, II Corinthiens I, 13, *andkunnan* traduit *anaginōskō* : « il n'y a rien dans notre lettre que ce que vous y lisez (*anaginōskete*) et comprenez ».

En allemand, *lesen* ne renvoie nullement à un mot quelconque du gothique. Le gothique *lisan* signifie « réunir » et seulement cela. Mais il y a un transfert de sens à partir de l'imitation du latin qui produit secondairement *lisan* : « lire ».

En anglais, *to read* est isolé. La spécialisation au sens de « lire » est récente. Au Moyen Âge, le terme correspondant, *raedan* a une grande richesse sémantique : « conseiller », « décider », « interpréter », « expliquer » et avec des noms se rapportant à l'écrit, « lire ». La lecture est considérée comme « explication », « éclaircissement ». Apparenté à l'allemand *Rat*, « conseil », « conseiller ».

En norrois, deux emplois signifiant « lire », mais ils ne sont pas appliqués à la même écriture :

a) *radfa*, pour l'écriture runique ; la lecture n'est accessible qu'à ceux capables d'explicitier le « sort » réservé à autrui ;

b) *lesa*, pour la nouvelle écriture latine, dans l'acception « collecter des signes », désormais à la portée de tous.

En slave, *čitati*, « lire » ; étymologiquement : « être intensément attentif ». « Lire » en tant qu'opération intellectuelle : « calculer », « compter ».

En vieux perse, *paithyrs*, étymologiquement, « interroger ». Questionner le texte écrit (le texte est muet, lit-on dans le *Psithé*). Dans les langues sémitiques, *qr'* signifie « proclamer » (lecture à

haute voix) et, en opposition, *ktb*, « écrire » (« piquer », « tatouer »).

On voit donc très tôt coexister une autre manière de lire, soit par l'énonciation publique (le lecteur-crieur), soit par le langage intérieur (on réunit et on interprète les signes écrits). En somme, soit lecture publique (le locuteur s'exprime par personne interposée, qui retrouve la *phoné*, la voix qui parle), soit langage intérieur qui ne se transmet pas en éléments sonores.

État dernier de mes vues, corrigeant partiellement celles qui précèdent.

La langue et l'écriture

À l'encontre de : « La langue est indépendante de l'écriture », *Cours de linguistique générale*, p. 45.

tous les problèmes des rapports entre la langue et l'écriture sont renouvelés si l'on pose ce principe fondamental : l'écriture est une forme secondaire de la parole. C'est la parole transférée de l'ouïe à la vue : la parole, seulement auditive, devient l'écriture, seulement visuelle.

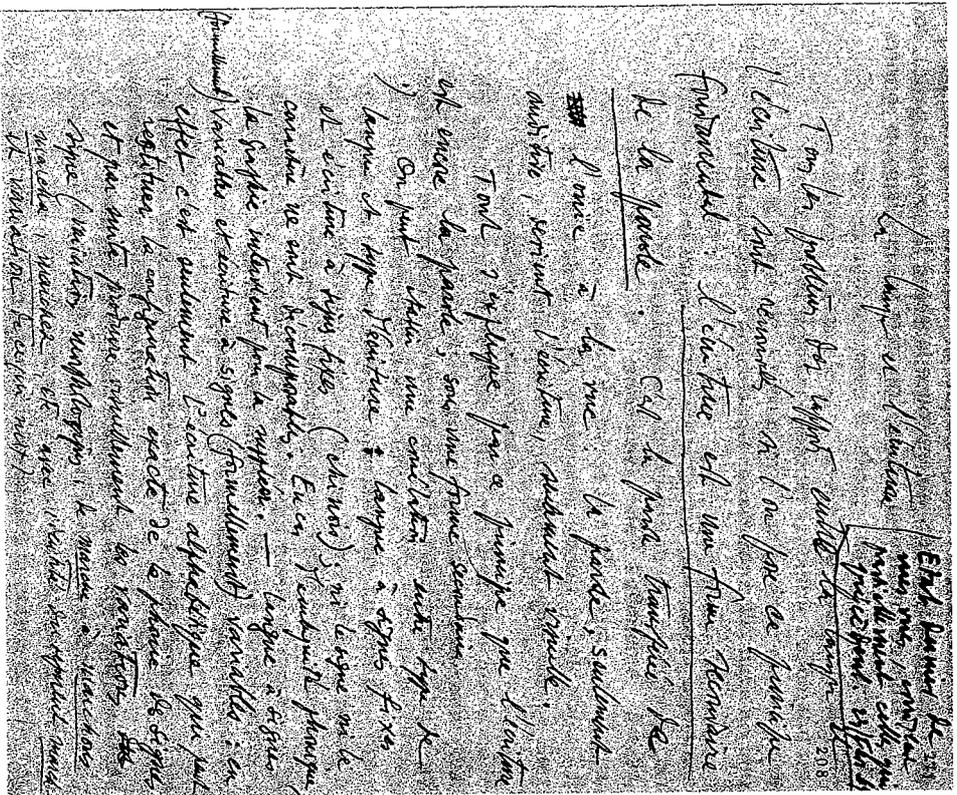
Tout s'explique par ce principe que l'écriture est encore la parole, sous une forme secondaire :

1) on peut établir une corrélation entre type de langue et type d'écriture :

- langue à signes fixes et écriture à signes fixes (chinois), ni le signe ni le caractère ne sont décomposables. En cas d'ambiguïté phonique, la graphie intervient pour la suppléer,
- langue à signes variables et écriture à signes (formellement) variables : en effet, c'est seulement l'écriture alphabétique qui peut restituer la configuration exacte de la phonie des signes et par suite produire visuellement les variations du signe (variations morphologiques : de *marche* à *marchons*, *marcha*, *marchez*, etc., avec identité du segment /march-/ et variation de ce qui suit) ;
- 2) l'écriture se manifeste comme une forme secondaire de la parole en ce qu'elle comporte les deux propriétés, sémiotique et sémantique, caractéristiques du discours, et du discours seul, ou de l'expression linguistique seule, en face des autres systèmes sémiotiques.

Il est clair que l'écriture ne pourrait court-circuiter la parole (à savoir exprimer par des moyens entièrement distincts, non homologues à la parole) ; elle doit « suivre » la parole, et cela bien évidemment, puisqu'elle n'est pas autre chose qu'une forme de la parole.

La langue sert d'interprétant à mettre en rapport avec les systèmes apparentés. Quelle est la relation entre la langue et l'écriture, posées l'une et l'autre comme systèmes significants ?



Illustr. 24. Manuscrit d'Émile Benveniste (PAP. OR., boîte 40, env. 80, f° 208)

Tout revient à prendre parti sur un texte de Saussure : « Langue et écriture sont deux systèmes de signes distincts ; l'unique raison d'être du second est de représenter le premier » (*Cours de linguistique générale, loc. cit.*).

Quel sens donner à ces deux définitions s'appuyant l'une sur la notion de « signe », l'autre sur celle de « représentation » ? Il faut prendre garde à la puissance des termes qu'on manipule.

1) Dans la notion de « signe linguistique » réside nécessairement celle de « système linguistique ». Peut-on alors parler d'un « signe d'écriture » au sens où l'on parle d'un « signe linguistique » (signifiant + signifié) ?

Comment analyser un graphe ? On peut saisir un « signifiant », par exemple, des traces (un trait vertical suivi d'un cercle et leur combinaison). Mais le « signifié » ? Le graphe renvoie à un phone. Soit un rapport graphe + phone. C'est tout. Nous n'avons pas affaire à un système de signifiants, mais, simplement, à une correspondance grapho-phonique. } Signe est pris dans son acception commune et non technique, donc sans intérêt.

2) Dans quel sens doit-on prendre « représentation » ? L'écriture « représente » une forme secondaire de la parole, qui est primaire. C'est de la parole transférée. Elle permet à la langue de se sémiotiser elle-même.

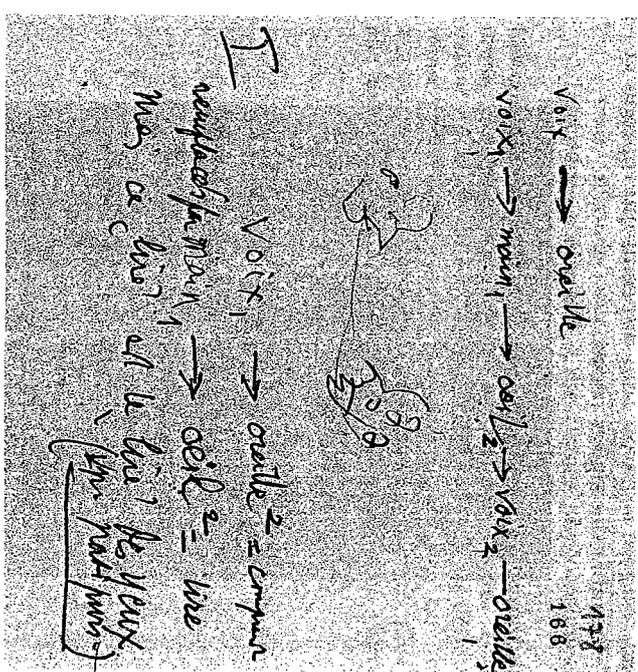
On n'aurait pas pu réfléchir sur l'analyse du langage parlé si l'on n'avait pas disposé de ce « langage visible » qu'est l'écriture.

Seule cette réalisation d'une forme secondaire du discours a permis de prendre conscience du discours dans ses éléments formels et d'en analyser tous les aspects. L'écriture est donc un relais de la parole, c'est de la parole même fixée dans un système secondaire de signes. Mais tout secondaire qu'il est, ce système reste celui de la parole même, toujours apte à redevenir parole.

L'écriture est de la parole convertie par la main en signes parlants. La main et la parole se tiennent dans l'invention de l'écriture. La main prolonge la parole.

Le système primaire voix (la bouche) – oreille est relayé par le système secondaire main (l'inscription) – œil. La main joue le rôle d'émetteur en traçant les lettres, et l'œil devient récepteur en collectant les traces écrites.

Entre la bouche et l'oreille, le lien est la phonie émise-entendue ; entre la main (l'inscription) et l'œil, le lien est la graphie tracée-lue.



Illustr. 25. Schéma d'Émile Benveniste (PAP. OR., boîte 40, env. 80, f° 166)

« Lire » et « écrire » : mais d'abord entre la « pictographie » et l'« écriture », où passe la frontière ?

Nous pouvons la tracer avec sûreté : la pictographie peut être comprise, elle ne peut être lue, tandis qu'une écriture n'est telle que si on peut la lire. Tout est là : lire est le critère de l'écriture. « Lire » et « écrire », c'est le même processus chez l'homme ; l'un ne va jamais sans l'autre, ce sont deux opérations complémentaires si étroitement et nécessairement associées que l'une est comme l'envers de l'autre.

Cherchons plus précisément leur rapport à la parole. Il nous apparaît, si nous les considérons ensemble comme liés à la parole, que le rapport de la lecture à l'écriture est symétrique de celui de la parole entendue à la parole énoncée. « Lire », c'est « entendre » ; « écrire », c'est « énoncer ».

En somme, quelle est la relation entre le système primaire (parole) et le système secondaire (écriture) ? Dès lors qu'on met l'écriture dans le prolongement de la parole et toujours comme une forme de parole, il apparaît que l'écriture est non un signe,

mais un relais de la parole : un dispositif qui reprend et retran-
met l'ensemble des signes reçus.



Illustr. 26. Note d'Émile Benveniste (PAP. OR, boîte 40, env. 80, p° 215)

La langue est le seul système sémiologique qui signifie de deux manières différentes :

- 1) en tant qu'ensemble de signes. Toutes les unités sont alors autant de signes. Elles sont susceptibles d'être reconnues par tous ceux qui ont la langue en commun. Ces unités sont transposées en tant qu'elles se prêtent à une reconnaissance par l'écriture. Cette opération de reconnaissance des unités s'effectue hors de tout emploi. Ainsi *vin, vingt, vint, vain, vainc...* sont les graphies d'une même phonie.

L'écriture distingue les *signes* de la langue que le parler confond en montrant quels sont leurs discriminateurs.

- 2) En tant qu'assemblage de signes porteur de signification. Il y a des nécessités complexes qui, satisfaites, rendent possible la construction d'énoncés significatifs au moyen de

signes. « Comprendre » est le terme caractéristique de cette seconde opération. « Reconnaître » et « comprendre » s'adressent à des centres physiologiques tout à fait différents.

Ces conclusions peuvent prêter à discussion, à de nouveaux examens. Nous sommes ramenés à la langue, ce qui modifie la nature même de la sémiologie. Nous sommes au début d'une réinterprétation de nombreux concepts (tous ceux qui touchent à la langue). La notion même de « langue » doit être plus large : elle doit comprendre plus de notions qu'on ne lui en a attribuées.